



entretien pour un éventuel licenciement pour faute grave

Par **guyana**, le **30/11/2011** à **18:39**

Bonjour,

Le 6 Décembre , j ai un entretien avec mon employeur pour un éventuel licenciement pour faute grave..

J ai une mutation disciplinaire que j ai refusé et à partir de la, mon employeur me convoque au 6 dec pour 1 entretien ou ils m exposeront des faits pouvant aller jusqu au licenciement..

Il est vrai que j ai commis une faute courant juillet mais on parlait de faute simple et depuis, mon employeur me fait tourner en bourrique..!!

Et maintenant on parle de faute grave et je perd toutes mes indemnités, préavis..

Lors de cet entretien, est ce que je peux aller avec un conseiller de salarié vu que mon delegué est en arret..

Cdt

Par **P.M.**, le **30/11/2011** à **18:56**

Bonjour,

A partir du moment où il y a une Institution Représentative du Personnel dans l'entreprise, vous ne pouvez daire appel que par un autre salarié pour vous assister lors de l'entretien préalable et d'ailleurs je présume que c'est la seule possibilité qui est mentionnée dans la convocation...